

Conseil Municipal du 09 novembre 2016

Présents :

Jean-Louis POLETTI – Sylvie GUISSSET – Bruno DEGENETAIS – David CHAUMEIL – Claire D'AGOSTINO
Jean-Yves DE MONTGOLFIER – Bruno GIRARD – Philippe MARCE – Catherine MOLARD – Jocelyne MOULIN

Absents : Antonio DIONISIO – Valérie BRESSAND – Frédéric SEGUIN

Procurations : Valérie BRESSAND donne procuration à Jean-Yves DE MONTGOLFIER

Secrétaire de séance :

Séance ouverte à : 20 h00

Ordre du jour :

1-Ajout en début de séance vœux accueil des migrants

2-Ajout en début de Séance indemnité du comptable

- Présentation - association vent de bio – projet de foire bio

3- Demande de subvention - parking bibliothèque

4- Demande de subvention - voirie rue des granges

5- Demande de subvention - mobilier bibliothèque

6- Attribution subvention Vent de Bio

7- Demande de CEE (certificats d'économie d'énergie) – réfection salle des fêtes

8- Convention prestation de services avec la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

9- Achat d'un terrain – liaison piétonne lotissement la Faverge

10- Dématérialisation des actes et des Factures - modification des conditions générales d'utilisation

-

Divers

Commission Information – Bulletin municipal

Ecole – exercice de sécurité

SPL – société publique Locale du Pilat Rhodanien

Salle des fêtes – bilan des travaux de la chaufferie

Présentation des commissions CCPR

Parc du Pilat – Coup de pouce climat

Agenda

=====

- Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 28/09/2016

Adopté à l'unanimité

Présentation projet de foire bio – association Vent de Bio représentée par Jérôme Gâche gérant Panier du Pilat et Dominique AO arboricultrice bio à St Michel sur Rhône

L'association créée il y a un an et demi regroupant 30 bénévoles actifs a pour objectif de sensibiliser le public à l'agriculture biologique mais aussi à l'écologie dans de multiples domaines (énergie renouvelable, circuit court, réhabilitation de l'habitat, etc...)

Plusieurs animations de promotion se sont déjà déroulées, présence sur le marché de Pélussin, ciné-débat au Ciné Pilat, d'autres sont programmées pour l'année 2017, des animations pourront être mises en place en direction des écoles.

Une conférence sur l'histoire de l'agriculture et de l'alimentation est prévue le 25 novembre à la salle St Jean de Pélussin.

L'association souhaite organiser une grande foire bio programmée pour le 8 octobre 2017 (50 exposants alimentaires, associations...) Pour plus d'informations : www.ventdebio.fr

Accueil de migrants sur la commune

Monsieur le maire explique qu'un courrier envoyé par le collectif Pilatois Solidaires a été reçu en mairie.

Le collectif demande que les collectivités se positionnent sur l'accueil des réfugiés sur notre territoire.

La démarche est citoyenne et respectable, la commune de Saint Michel sur Rhône n'a pas les structures ni pour héberger, ni pour encadrer ou accompagner les réfugiés.

Le conseil municipal à l'unanimité vote un vœu pour soutenir et relayer l'appel auprès de la communauté de Commune du Pilat Rhodanien.

Indemnité du comptable du trésor

Les comptables de la direction générale des finances publiques (DGFIP) peuvent fournir personnellement une aide technique aux collectivités territoriales notamment des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Ces prestations ont un caractère facultatif et peuvent donner lieu au versement, par la collectivité ou l'établissement public intéressé, d'une indemnité dite "indemnité de conseil".

Les collectivités territoriales disposent d'une entière liberté quant à l'opportunité de recourir aux conseils du comptable et pour fixer le montant de l'indemnité correspondante.

Au vu de la fermeture du centre des finances de Pélussin,

Le conseil Municipal ne souhaite pas verser l'indemnité de conseil au receveur pour l'année 2016

Vote du Conseil municipal

-1 élu en faveur du versement à 100% de l'indemnité

-6 élus contre le versement de l'indemnité

-4 abstentions

- Demande de subvention - parking bibliothèque

La commune souhaite aménager l'entrée de la bibliothèque située impasse sous l'église et de créer une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Le conseil municipal sollicite à l'unanimité des subventions auprès conseil régional et du département de la Loire.

Adopté à l'unanimité

- Demande de subvention - voirie rue des granges

Monsieur le Maire présente le dossier de réfection de voirie de la rue des Granges entre le N°580 et N°810 avec le remplacement d'une buse et l'enfouissement des réseaux.

Le conseil municipal sollicite à l'unanimité une subvention auprès du département de la Loire et demande la rédaction de devis au SIEL pour l'enfouissement des réseaux présents sur cette portion.



- Demande de subvention - mobilier bibliothèque

La commune sollicite à l'unanimité, auprès du Département de la Loire et du député de circonscription, une subvention afin de compléter l'aménagement du mobilier de la bibliothèque.

- Attribution subvention Vent de Bio

Suite à la présentation en début de séance, l'association vent de bio sollicite le Conseil municipal pour l'attribution d'une subvention afin de mettre en place une grande foire bio prévue pour septembre 2017.

Il paraît important de valoriser les initiatives locales sur notre territoire. Le conseil municipal à l'unanimité attribue une subvention exceptionnelle de 500 euros

En contrepartie, la commune souhaite que des animations pédagogiques soient organisées pendant les temps périscolaires et auprès de la bibliothèque.

- Demande de CEE (certificats d'économie d'énergie) – réfection salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle que la commune a changé cet été l'ensemble du système de chauffage de la salle des fêtes ;

Pour s'inscrire dans la poursuite de ce programme de réhabilitation, des travaux d'isolation devront être entrepris notamment dans la salle Marthoud. Des subventions ont été sollicitées lors du dernier Conseil municipal.

Dans le cadre de la transition énergétique, le conseil municipal mandate à l'unanimité Monsieur le maire pour l'élaboration du dossier de demande des certificats d'économie d'énergie.

- Convention prestation de services avec la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

La communauté de Communes du Pilat Rhodanien (CCPR) intervient sur les différents sites de l'ensemble de son territoire (zone artisanales, espace eaux vives...)

Toutefois, il apparaît que l'équipe technique de la CCPR n'est pas en nombre suffisant pour réaliser l'ensemble de ses missions.

La Communauté de Communes souhaite conclure une convention prestation de services par laquelle la commune apportera un appui technique pour la réalisation de missions ponctuelles pour le compte de la CCPR. En contrepartie la CCPR compensera les charges liées aux missions techniques confiées.

Cette convention s'inscrit dans une démarche de mutualisation engagée par le conseil communautaire.

Le Maire est autorisé à l'unanimité à signer cette convention.

- Achat d'un terrain – liaison piétonne lotissement la Faverge

Dans le cadre du projet d'aménagement du lotissement de la Faverge, il a été prévu au PLU (Plan local d'urbanisme) une liaison piétonne entre l'école et le lotissement.

L'actuel propriétaire de la parcelle souhaite vendre à la commune l'espace réservé.

N'ayant pas suffisamment d'éléments financiers le point est reporté ultérieurement.

- Dématérialisation des actes et des Factures - modification des conditions générales d'utilisation

Le commune de Saint Michel sur Rhône dispose actuellement d'une solution de télétransmission des actes (délibérations, arrêtés, conventions ...) soumis au contrôle de légalité et des flux comptables (factures, budgets...) mise en place par le département de la Loire.

Le conseil municipal renouvelle à l'unanimité l'adhésion à la solution de dématérialisation adopte les modifications des conditions générales d'utilisation.

DIVERS

Commission Information – Bulletin municipal

Ecole -exercice de sécurité

SPL – société publique Locale du Pilat Rhodanien

Salle des fêtes - bilan des travaux de la chaufferie

Présentation des commissions CCPR

Parc du pilat – Coup de pouce climat

Agenda

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h30